

# Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES  
15, rue d'Angletterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

| CONDITIONS                                |           | PUBLIQUÉ         |               |
|---|-----------|------------------|---------------|
| Par la poste, Un an                       | 80 francs | annonces         | la ligne 0,30 |
| Six mois                                  | 50 francs | réclamations     | — 0,75        |
| Trois mois                                | 30 francs | faits-divers     | — 0,40        |
| Départements non limitrophes et Etranger. |           | Chronique locale | — 0,40        |
| Port en sus.                              |           | Echos            | — 0,30        |
|   |           | Gazette du Nord  | — 0,00        |

Temps probable. — En France un temps chaud et orageux est probable.  
Savoir que Dieu est Dieu, et ne pas désirer le voir, prouve une indifférence qui a besoin d'être châtiée.

## CHAMBRE DES DEPUTES

Suite et fin de la séance du jeudi 1<sup>er</sup> juin 1911

### LA REPRESENTATION

#### PROPORTIONNELLE

M. BONNOT, continuant son discours, dit qu'il s'est laissé séduire par la R. P. mais la R. P. que vous nous apportez aujourd'hui n'a plus ce que pouvait nous y rallier autrefois. Elle a au contraire toutes les fautes du scrutin d'arrondissement : le panachage, c'est la négation même de la proportionnelle. L'orateur dit qu'aucun projet de R. P. n'a été de vis durable, qu'il n'est appuyé par tous les membres de la majorité républicaine (Applaudissements à gauche).

#### LA REPRESENTATION

#### PROPORTIONNELLE

M. CAMILLE PICARD fait à son tour la critique de la R. P., que la démocratie affirmait-il ne demande pas.  
Il objecte que la majorité des proportionnalistes est faite des députés de droite, du centre et des députés du parti socialiste-unioniste, mais la proportionnelle ne compte que l'annuité du parti républicain.  
Il est cependant partisan de la diminution du nombre de députés de la représentation des circonscriptions, mais il maintient que le pays ne veut pas la R. P.  
Il adjure la Chambre de repousser la R. P. qu'il considère comme une machine de guerre contre la République et le Parlement (Applaudissements à gauche).

#### PROPORTIONNELLE

M. DE KERQUEZEC défend également le scrutin d'arrondissement, le seul dit-il qui permette la propagation des grandes idées.

#### PROPORTIONNELLE

La réforme proposée est le scrutin de liste des riches : c'est la tyrannie des comités, des grandes familles politiques, derrière lesquelles se cachent des intérêts financiers qui font front l'organe actuel des luttes électorales, l'admirable journal d'arrondissement.

#### PROPORTIONNELLE

Certains républicains se réfugient dans la R. P. par peur des conditions, mais ils n'ont pas peur de la crainte, si au lieu d'un Gouvernement qui les laisse aller seuls à la bataille, comme en 1910, ils avaient un Gouvernement qui leur montrât la voie et leur mette sur le terrain de la bataille (Applaudissements à gauche. Protestations).

#### PROPORTIONNELLE

M. DE KERQUEZEC se demande ensuite pourquoi la R. P. n'est pas votée au Sénat.

#### PROPORTIONNELLE

La réforme serait cependant beaucoup plus élevée. Et voici pourquoi : c'est que ce sont des partis antirépublicains qui veulent cette réforme parce qu'ils pensent qu'ils y gagneraient quelque chose. Ils déclarent au Sénat parce qu'ils savent qu'ils ont tout à perdre.

#### PROPORTIONNELLE

M. DUMESNIL — La preuve c'est qu'ils nous ont imposé la R. P. pour les élections municipales de Paris.

#### PROPORTIONNELLE

M. DE KERQUEZEC poursuit son discours en demandant à M. Ch. Benoist si au cas où la R. P. serait votée, il n'y aurait pas la même campagne pour l'application de la réforme au Sénat.

#### PROPORTIONNELLE

M. BENOIST déclare qu'il n'a pas encore cherché par quelle réforme pourrait être appliquée au Sénat (Mouvement à gauche).

#### PROPORTIONNELLE

M. DE KERQUEZEC, soutenu par la gauche, pose la même question à M. Ferdinand Buisson qui, se retranchant derrière le scrutin de liste, déclare qu'il n'a rien à dire pendant que si ce scrutin était changé, il ferait campagne pour la R. P. soit appliqué.

#### PROPORTIONNELLE

M. DE KERQUEZEC termine en adjurant les républicains à ne pas voter la R. P. (Applaudissements à gauche).

#### PROPORTIONNELLE

La Chambre décide ensuite de reprendre la discussion des réformes dès que le Sénat aura fini de s'en occuper.

#### PROPORTIONNELLE

La suite de la R. P. est renvoyée à aujourd'hui.

#### PROPORTIONNELLE

Séance levée à 6 h. 55.

## SÉNAT

Suite et fin de la séance du jeudi 1<sup>er</sup> juin 1911

### LES RETRAITES OUVRIÈRES

M. DE LAS CAZES reprend de rechercher les moyens de faire de la loi une loi réelle.

Comme catholique social il est partisan des retraites ouvrières. Si la loi, dit-il, reconstruit la possession, c'est qu'on a fait, non une loi sociale, mais une loi électorale. On a échoué aux ouvriers les charges de la loi et on en a exagéré les bénéfices. La faiblesse de la retraite, l'âge de 65 ans, la durée de la cotisation ont causé des déceptions.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices. On a voulu faire l'égalité, mais l'égalité n'est la proportionnalité des charges aux ressources. La cotisation des patrons devrait être proportionnelle aux bénéfices.

### M. LAS CAZES.

— Nous devons former la mentalité du pays à la prévoyance, les mutualistes jouent à ce point de vue un rôle éminent.

M. TOURON, qui s'élève au-dessus de la loi, ne prendra pas l'initiative de demander de modification ou de suppression. Il rectifie certaines affirmations du ministre.

L'orateur rappelle que les patrons acceptent la loi, les oppositions ou abstentions sont du côté ouvrier et c'est la preuve qu'ils ne seront vaincus que par persuasion, patience et douceur.

M. TOURON n'admet pas l'interprétation de M. Paul Boncour à propos de l'article 23. On ne peut pas imposer aux patrons un rôle de gendarmes, d'ailleurs on est désarmé contre eux.

L'orateur dit qu'il sera défaiillant comme patron à la première paie qui suivra le 3 juillet. (Applaudissements.)

Il demande qu'un patron défaiillant aille voir le juge et qu'il ne soit poursuivi et que son cas soit réglé par les tribunaux, sans d'indignation, car il affirme devoir gagner son procès.

En attendant, ce qui sera le meilleur moyen pour le gouvernement, c'est de laisser vivre et appliquer la loi. (Applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs.)

La suite de la discussion est renvoyée à cette après-midi, à 2 h. 30.

Séance levée à 6 h. 40.

## La fête de Jeanne d'Arc

Ce fut, dimanche dernier, une belle journée d'ardeur patriotique et de suppléments en l'honneur de notre glorieuse héroïne, la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Un souflet purificateur a fait passer à travers les rues de nos cités le nom de la Vierge libératrice.

Toutes les villes de France, dès le matin, avaient pris leur air de fête : oriflammes, bannières, drapeaux fleurissaient les fenêtres, les balcons et même les toits.

Cortèges historiques, illuminations, cantates, pastiches, rien n'a manqué; partout s'affirmait la volonté de faire de la fête de la Bienheureuse une fête vraiment nationale.

Malheureusement, comme de coutume, nos gouvernements ont brillé par leur complète abstention, que dis-je, par leur hostilité.

Dans tous les pays du monde, une héroïne comme Jeanne d'Arc méritait, sans conteste, la reine, l'ange, la personnification adorée, chantée, magnifiée des énergies nationales.

Elle dominerait, superbe, toutes les gloires locales; tous les pouvoirs publics, tous les représentants du pays exalteraient sa mémoire. Le voyageur, le touriste, l'étranger rencontreraient, à chaque pas, son apothéose.

Il faut venir en France pour voir renier les gloires nationales les plus pures : sous notre gouvernement maçonnique, les patriotes ne peuvent même pas porter paisiblement aux pieds des statues de la bonne Lorraine, le tribut de leurs hommages, sans s'exposer aux brutalités de la police.

A Paris en particulier, les « flics », fauteurs de désordre, se sont montrés d'une violence inouïe : d'innocentes citations, pour avoir voulu prononcer quelques paroles, ont été saisies à la gorge et traitées comme des apaches. Les femmes elles-mêmes ne furent pas respectées.

C'est tout simplement révoltant.

Il y a une quinzaine d'années pourtant, bien des francs-maçons étaient encore admirateurs enthousiastes de Jeanne d'Arc. Alors, au défilé des régiments, on voyait les soldats porter les armes à sa statue, les musiques entonner de joyeuses fanfares et les chefs saluer de l'épée.

L'institution d'une fête nationale fut même votée par le Sénat en 1894, avec le concours de nombreux francs-maçons.

Mais depuis, un revirement s'est produit dans les hautes sphères maçonniques. Des motions hostiles à la fête ont été proposées et votées aux convents de 1894 et 1906, de sorte que le projet ne fut pas même présenté à la Chambre.

— De fait, les francs-maçons sectaires et libres-penseurs sont d'instinct et comme fatalement, ennemis de la vaillante Lorraine; « elle nous embête », disait l'un d'eux.

En effet Jeanne d'Arc est l'intervention manifeste de Dieu, du surnaturel, du miracle en faveur de la France. C'est donc l'union du plus pur patriotisme avec la Religion.

Les francs-maçons ne sauraient tolérer semblable union : ne pouvant ôter à l'Eglise la glorieuse Pucelle d'Orléans, ils sont acculés par leur haine antireligieuse, à l'insulte et à l'outrage.

Leur rage s'est encore accrue depuis que

le Pontife de Rome a fait asséoir sur les autels, parmi les fleurs, les flots d'encens et les cantiques, la Vierge martyre.

Rien ne les touche plus ni la pureté, ni l'héroïsme, ni l'amour de l'humble fille pour sa patrie, ni son sacrifice sur le bûcher de Rouen, tout cela au contraire les éloigne de Jeanne, leur haine aveugle de l'Eglise catholique fait pour eux de la nouvelle Bienheureuse une irréconciliable ennemie.

Ah! Jeanne a un grand tort aux yeux de ceux qui ont panthéonisé Voltaire et Zola, elle a vaincu et chassé les Plantagenets, elle est cause que nous ne sommes ni Anglais ni protestants.

C'est là son crime : ceux qui irritent la gloire ne peuvent lui pardonner de nous avoir conservés Français et Catholiques.

Aussi une cabale s'est formée qui tous les jours en éveil d'hostilités vives ou sourdes, grossières ou mielleuses, ne perd aucune occasion de lui lancer l'injure brutale ou de lui donner le baiser de Judas.

Mais ils ont beau faire, jamais ils ne parviendront à amoindrir, à reléguer dans la nuit de l'oubli et de l'indifférence l'image de la sublime enfant, le souvenir de la Sainte, de la Libératrice aujourd'hui placée sur nos autels.

Le vrai peuple de France a conscience qu'aujourd'hui comme au temps de Jeanne, la force de la Patrie est en péril, et il se tourne d'instinct du côté d'où jadis lui vint le salut.

Malgré les changements survenus dans l'énorme intervalle de cinq siècles, il est aisé de voir que les circonstances d'alors et celles d'à présent sont reliées par une frappante analogie.

Comme au temps de Jeanne, il y a parmi nous tout un monde fiévreusement hostile à l'esprit qui a fait notre force et qui demeure notre ressource.

Le pied de l'étranger ne foule plus le sol de la patrie, soit; mais l'invasion du vice, de la corruption, de la criminalité et de la tyrannie s'étale audacieuse, pire que les invasions dont nous sol et senti le contact et porté le poids.

Aussi, les violences de la police n'y feront rien; jamais nous ne cesserons de demander à Celle qui bouta si prestement l'ennemi hors du royaume de France, de susciter assés de courages, de valeurs pour mettre à nouveau dehors, ceux qui nous oppriment, nous Catholiques et Français de vieille race.

A. R. T.

## PÈLERINAGE A LA SALETTE

A Paray-le-Monial, Ars, Fourvière et Ancey

Départ de Lille, le 26 Juin après-midi, Retour dans la journée du 6 juillet.

Itinéraire : Paris, Moulins, Paray-le-Monial, Ars, Lyon, Grenoble, La Salette (deux jours), Aix-les-Bains, Ancey. Retour par Chamoux et la ligne du Simplon, Lausanne, Paris.

Prix du voyage (tous frais compris, 2<sup>e</sup> classe en chemin de fer) : 215 fr.

S'adresser pour les renseignements et les inscriptions, à M. l'abbé Pétilion, Croix du Nord, Lille.

## ÉCHOS

### COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission départementale se réunira le mercredi 7 juin, à deux heures et demie de l'après-midi.

### RECOMPENSES ACCORDÉES

#### AU TITRE DU RAVITAILLEMENT

Par décision ministérielle, le diplôme de correspondant du Ministère de la Guerre a été décerné à MM. Bresson, juge de paix à Cassel; Paul Bequet, cultivateur à Marchiennes; Harbo, juge de paix à Arleux; et Bourdault, juge de paix à Marcoing, pour leur concours dévoué à la préparation du service de ravitaillement.

### NOMINATIONS DANS LA POLICE

M. Jénot, commissaire de 1<sup>re</sup> classe à Lille, est nommé commissaire de 1<sup>re</sup> classe au Havre. Il sera remplacé par M. Guilleme, commissaire de 2<sup>e</sup> classe à Evreux.

M. Duceux, commissaire de 1<sup>re</sup> classe à Lille, est nommé commissaire de 1<sup>re</sup> classe au Havre. Il sera remplacé par M. Magne, commissaire de 2<sup>e</sup> classe à Angers.

M. Turpin, commissaire de 2<sup>e</sup> classe, est nommé commissaire de 1<sup>re</sup> classe à Laval (Mayenne). Il sera remplacé par M. Jucic, commissaire de 3<sup>e</sup> classe à Quimper (Finistère).

M. Anthès, commissaire spécial adjoint à Feignies, est nommé commissaire spécial adjoint au Havre. M. Bardy, commissaire spécial adjoint à Jeumont, est nommé à Feignies. M. Portier, commissaire à Le Blanc (Indre), est nommé commissaire spécial à Jeumont.

M. Liger, inspecteur de la brigade mobile, remplacera provisoirement dans ses fonctions M. Lefebvre, commissaire.

### SYNDICAT REGIONAL DES PHARMACIENS DU NORD DE LA FRANCE

L'assemblée générale aura lieu le 5 juin, à Dunkerque, dans un des salons de l'Hôtel de Ville, sous la présidence d'honneur de M. le professeur Gérard.

Participer à la fête organisée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société de Pharmaciens du Nord, et de la Fédération des Syndicats de Pharmaciens belges, assisteront à cette assemblée, qui sera suivie d'un banquet confraternel.

Il aura lieu à Malo-les-Bains. Les membres du Syndicat sont priés d'envoyer leur adhésion le plus tôt possible à M. Fresno, président du Syndicat de Dunkerque.

### ANNONCES ET PUBLICITÉ

M. David L. Taylor, chef de la grande agence de publicité Taylor, Critchfield, de Chicago, vient de porter sur les différents moyens d'atteindre le public par l'annonce, un jugement auquel la presse américaine attache beaucoup d'importance.

De tous les intermédiaires de publicité, revue, affiche, journal, etc., le plus efficace, dit M. Taylor, est le journal quotidien dont le service de renseignements mis à l'annonce donne à celle-ci un intérêt qui s'impose à l'attention du lecteur.

D'où il faut conclure encore que l'annonce la plus intéressante et par conséquent la plus efficace doit être celle qui trouve place dans le journal le moins surchargé, le plus recherché, non seulement pour ses informations, mais pour ses opinions, en un mot, celui qui est le plus répandu en communion d'idées avec le public qui le lit.

C'est bien le cas, on en conviendra, pour la « Croix » dont les lecteurs forment comme une vaste famille.

### LIQUE SOCIALE D'ACHETEURS

Payez vos notes

Parce qu'en ne payant vos fournisseurs qu'une fois par an vous les obligez à vous faire des avances onéreuses et souvenez-vous de leurs forces.

Payez vos notes parce que si le fournisseur que vous faites attendre est gêné dans ses opérations et ne peut faire face à ses engagements par suite de ce retard, c'est vous qui êtes cause de ses souffrances, c'est vous qui êtes responsable.

Payez vos notes parce que le retard apporté par l'acheteur dans le paiement de ses dettes constitue une véritable injustice.

Beaucoup de fournisseurs craignant de

par M. le chanoine Leconte, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire de Saint-Sauveur, qui prononce une délicate allocution.

La messe fut dite par M. l'abbé Calry, cousin du marié.

Mardi, à onze heures, a eu lieu, en l'église Saint-Martin, à NIEPPE, le mariage de M. Jules Desbarras, constructeur de bateaux à Merville, avec Mlle Marthe Lesaivre, fille de M. Hippolyte Lesaivre, greffier à la mairie de Nieppe.

## AVIATION

### ALA BRAYELLES

Dans la journée de jeudi, plusieurs aviateurs ont continué leurs expériences. Le capitaine suédois de Hamilton a volé à plusieurs reprises matin et soir.

Le capitaine russe Alexandrovitch a réussi quelques lignes droites et M. Martin, qui doit diriger l'école Bréguet à Villa-Couhlay, continue ses essais d'apprentissage.

## EXPOSITION INTERNATIONALE du Nord de la France A ROUBAIX

LE VILLAGE SÉNÉGALAIS

Mamadou Seck, le chef du Village Ségala, est un beau noir d'environ 40 ans. Il a la taille haute, et le port virail aristocratique; c'est un des membres les plus en vue de la famille de Seck; il est de plus allié par sa femme aux Thiam.

Mme Mamadou s'est mise pour nous recevoir en frais de coquetterie; pagnes aux couleurs brillantes, bijoux d'or et d'argent de la tête aux pieds, des sandales de Cendrillon; rien ne manque à la toilette de cette éblouissante du continent noir.

Et quelles révérences gracieuses!

La conversation n'a pas tout à fait le tour académique, mais on se comprend, c'est l'essentiel. Décidément la case sénégalaise est encore un des salons où l'on est encore de la tenue.

## LE MATON DE FOOTBALL RUGBY

Le match de football rugby qui doit avoir lieu lundi au Stadium Géant s'annonce comme devant avoir le plus grand succès. Il sera joué par les meilleurs joueurs parisiens contre l'équipe première du Sporting-Club Universitaire de France.

## LA FÊTE FÉDÉRALE DES MUSIQUES

La fête fédérale des musiques du Nord et du Pas-de-Calais, qui aura lieu à Roubaix dimanche 4 juin, sera présidée par un délégué du gouvernement.

## LE CONGRÈS DE L'UNION DES SAPEURS-POMPIERS

Ce Congrès coïncidera avec l'inauguration de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers de Roubaix. Il se tiendra le 13 juin. M. Vincent, préfet du Nord, le présidera.

## LE SALON DE ROUBAIX

Le salon de peinture organisé par l'œuvre des Artistes de Liège, à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, s'ouvrira dimanche 4 juin. Le vernissage aura lieu demain samedi, à 5 heures.

Cette exposition ne comprendra que des œuvres françaises, surtout d'artistes du Nord, et des œuvres belges.

## L'OUVREURE DU CHAMP D'AVIATION

Trois pilotes connus participeront au meeting de dimanche 4 juin, jour de l'ouverture du champ d'aviation de l'avenue des Villars.

Le prix de la hauteur et sera disputé. L